

Lieu : Maison du temps libre / Heure : De 18h30 à 20h30

**Présent-es**

Mme Françoise FOUBERT Adjointe à la Démocratie Participative,  
Mme Catherine MADELEINE Adjointe aux affaires sociales  
M. Stephane SIMON Directeur du service sports vie associative de Vire Normandie,

Les conseillers présents n'ayant pas émarginé, il est impossible de faire une liste .

Madame Françoise FOUBERT Adjointe chargée à la Démocratie Participative souhaite la bienvenue aux conseillers.es de quartier et les remercie d'être présents ce soir à la réunion.

## 1-Réponses aux demandes du conseil de quartier de Saint Martin

### - Sécurité des piétons et circulation routière:

- **Devant les commerces de la Place de Martilly, il persiste une zone dangereuse tant pour les piétons, que les vélos et les voitures. La vitesse est excessive et la zone 30 n'est pas respectée, la visibilité limitée. La fréquentation de la boulangerie amène à traverser la route avec les risques que cela comporte, la traversée de la rue est dangereuse**

. ↪ Une des solutions pourrait être que la boulangerie soit sur la place, mais là on rentre dans le domaine privé et seules les personnes concernées par ces biens peuvent émettre un avis

↪ On peut questionner les services techniques sur la possibilité de déplacer le passage pour piétons. Est-ce réglementaire ?

**L'installation d'un feu qui passe au rouge quand la vitesse est dépassée sécuriserait sans doute le passage des piétons.**

➤ La vitesse excessive route de Pont Farcy devant la MFR inquiète. La mise en place d'un radar pédagogique est-elle envisageable ?

Il est envisagé de reculer le panneau d'entrée de Vire après le carrefour avec la route de Coulonces et la florie afin que cette zone soit intégrée dans la zone de limitation à 50 kmh.

↪ **Les dépassements de vitesse sont l'affaire de tous. Une vraie prise de conscience individuelle, un changement dans les comportements est nécessaire. La gendarmerie est un appui considérable, mais ne peut répondre à toutes les situations délictueuses**

### - Environnement et circulation vélo

➤ La passerelle devant l'usine ABAIR a vu des travaux réalisés pour éviter tous les risques de chutes liées au sol glissant.

➤ Il est demandé de déplacer un des deux bancs devant ABAIR est le mettre après la passerelle. Les référents demandent cet aménagement pour profiter des promenades et ainsi se reposer.

↪ **Les services techniques sont interpellés pour transférer les 2 bancs déjà en place vers le site demandé.**

➤ Les piétons allant au supermarché Carrefour par la voie cyclable demandent une signalisation de voie partagée. Les usagers ne se sentent pas toujours rassurés par des cyclistes ne tenant pas compte du double usage. (Marquage au sol, panneau de rappel art.R431-9)

↪ **Réglementairement, quand il n'y a pas de trottoirs pour les piétons les pistes cyclables sont partagées avec les piétons. C'est le cas entre le rondpoint de la mer et la route des moulins de Neuville. Cependant pour renforcer l'information un pictogramme piéton sera peint au sol. Dans la continuité entre la route**

des moulins de Neuville et l'entrée de l'avenue Georges Pompidou de l'autre côté de la piste cyclable il y a un trottoir le long de la rue Guy de Maupassant. Et donc les piétons doivent l'utiliser il n'y a plus de partage de la piste cyclable.

➤ Peut on envisager des boutons poussoirs sur certains feux qui ne passent pas au vert avec un vélo.

↳ Il existe une possibilité d'ajouter un bouton poussoir commun avec celui des piétons. Cet équipement sera demandé sur le budget 2024

➤ Sur le trottoir près de la boulangerie et de l'école, il existe 2 petits plots métalliques, risques de chutes++

➤ Près de la rivière, il y a des nids de frelons asiatiques. Les interventions des services communaux à ce sujet se font pour le domaine public et privé. Pour les autres nuisibles, seuls les sites publics et ceux près des populations à risque (école, EHPAD ...) sont assurés par le service technique. Les personnes privées demandent l'intervention d'une entreprise.

➤ Sur la piste cyclable près de l'hippodrome, au niveau du passage piétons, il y a des tasseaux dangereux pour les piétons et cyclistes

↳ Demande d'interventions des services techniques pour sécurisation des sites

➤ Rue René Legauffre, une haie de thuyas a une emprise très importante sur l'espace trottoir et vélos. Cette haie n'est pas entretenue et peut générer des accidents du fait de l'obligation des usagers à se déplacer vers la zone roulante.

↳ Un courrier de la mairie sera envoyé au propriétaire pour lui rappeler son devoir et le respect des règles de sécurité

## 2 Où en est le dossier de l'adressage :

➤ Les habitants de l'impasse Berger ont travaillé ensemble sur le changement de nom de leur impasse. Après discussion et vote le nom de « EVELYNE BURGOT, » ancienne conseillère municipale de St Martin et résidente de l'impasse Berger, s'est imposé.

➤ Pour rappel, les communes nouvelles ont choisi une thématique pour la nouvelle nomination. Vire propose de valoriser des femmes et des hommes qui ont contribué au développement, à la culture, à l'histoire de la ville. Une valorisation des femmes est recherchée.

F FOUBERT invite toutes les personnes intéressées pour participer aux changements des noms de rues à la rejoindre pour un temps de travail collectif. Contact : [ffoubert@virenormandie.fr](mailto:ffoubert@virenormandie.fr) ou [conseilsdequartier@virenormandie.fr](mailto:conseilsdequartier@virenormandie.fr) tel : 02 31 66 60 07

➤ Une conseillère numérique sera associée à l'accompagnement des usagers pour toutes les démarches. Les changements obligatoires (certificat d'immatriculation, modification d'adresse aux organismes CPAM, CAF, Electricité, Gaz etc...).

➤ **CHANGEMENTS NOMS DES RUES QUARTIER SAINT MARTIN**

Noms existants	Changements.	Existant justifiant le changement
Rue de Mesnil Clinchamps	Route de Mesnil clinchamps	
Rue des acres. Rue de Granville	Rue des Acres (fusion)	
La Deleurie	Route de Coulonces	
Rue JL Plane et impasse des jasmins	Impasse JL Plane	
Sentier des jasmins		
Chemin de la fontaine		Clos fontaine à Vire. impasse fontaine Truttemer
La florie	Impasse de la Florie	
La Fieffe		Chemin de la fieffe Maisoncelles
La petite motte	Route de la petite motte	
Bourg St Martin	Route de la marette	
RD215 . La Belletiere. La Giraudiere	Route de la Dathée	
La Belletiere	Chemin de la Belletiere	
Les rochers. La Pajotiere	Chemin de la Pajotiére	
La Bignette. La Moissoniere	Chemin de la Bignette	Chemin de l'aumone Vaudry
VC3	Route des Neuderies	
VC5 dite la Pichardiere		Voir Coulonces
La Notre Dame		Rue ND Vire
Sainte Honorine	Allée Ste Honorine	
La Poterie	Chemin de la Poterie	
La Teillerie	Chemin de la Tellerie	

Le bourg de St Martin( chemin des monts		
Clermont	Chemin de Clermont	
La Martinière	Chemin de la Martiniere	
La Basinière. La Crière	Chemin de la Basinière ou de la Crière	
La Gagnerie	Chemin de la Gagnerie	
Le Cerisier		Rue des cerisiers St Germain

### 3. Le projet de quartier. Le construire et le faire exister

Au cours de la réunion du 17 Mai 2023, le projet de quartier commence à apparaître. Les idées proposées sont liées entre elles autour du comité des fêtes existant et dynamique. Les notions de fête des voisins, vivre ensemble, espaces verts et jardins, repas partagés, barbecues, soirées festives, jeux et vivre ensemble. Toutes ces thématiques sont le socle du comité et de ses organisateurs.

Les organisateurs souhaitent être renforcés dans leurs effectifs. Comment recruter des membres pour le bureau et pour les actions ponctuelles ? Ce soir 7 personnes du comité sont présentes. Il manque des bénévoles, il faut trouver un levier pour recruter. Le projet de quartier autour du comité des fêtes est l'affaire de tous. Chaque habitant est concerné. Les responsables et animateurs cherchent tous les moyens pour attirer les bénévoles et membres associés. Les référents du quartier, présents ce soir peuvent signifier leur souhait d'appui, de bonne volonté et de créativité. Une réunion du comité va être organisée prochainement pour créer un groupe de travail autour du devenir et du fonctionnement du comité des fêtes.

Le comité qui se veut engagé dans la commune, reproche de ne pas avoir des locaux adaptés à leur activité. Pour le moment, il partage un petit local avec deux autres associations. Ce qui est problématique en terme de stockage de matériel et espace de travail

La communication autour des événements permet de faire connaître le comité des fêtes et développer l'activité. Comment la développer ? Les réseaux sociaux sont des médias modernes et lisibles par beaucoup et surtout les moins de 40 ans. Ce segment du public est très recherché. La commune met en place actuellement un portail pour les associations, Monsieur S Simon (Directeur du service sports et associations) communiquera les modalités d'utilisation dès que l'outil sera opérationnel. D'autre part, d'autres réseaux sont utilisables, Facebook [place des assos](#), le site [jeveuxaider.gouv](#) ou l'on peut intervenir dessus et solliciter des besoins par exemple. Le document édité par le service communication de la mairie « [Sortir à Vire](#) » informe sur tous les événements de la commune. La presse locale est un relais important et efficace

Le calendrier de cette année est déjà très bien construit :

- Juin Fête de la musique
- 28 OCTOBRE / Soirée choucroute
- 16 Février : Soirée Loto

- 18 Février : Journée tripes

Le sujet intéresse car d'autres propositions sont soumises. Faire un vide grenier, avec un apéro concert sur l'ancien stade Mogis la saison prochaine (Octobre ?)

La collectivité dans le cadre des réunions des quartiers, peut accompagner financièrement des projets en fonction de l'enveloppe dédiée et du projet lui-même. Cette aide peut favoriser une action ou renforcer des moyens matériels. Les services techniques de la ville sont disponibles pour la sécurisation des lieux, pour certains équipements, pour le prêt de structures temporaires de collectivité

#### 4 Quelques dates à retenir

➤ Mme Foubert informe les habitants du quartier qu'elle tient régulièrement des permanences sans rendez-vous, au service démocratie participative, situé 14 rue Chenedollé bâtiment Henry Lesage, afin de répondre aux interrogations des habitants du quartier.

Lundi 9 Octobre et lundi 30 octobre 2023 de 16h à 18h

Lundi 27 Novembre et lundi 18 Décembre 2023 de 16h à 18h

- ➤ **Le bilan culturel de Vire Normandie sera présenté dans le quartier par Madame Lemarchand, adjointe à la culture, au cours d'une séance au mois de Novembre. La date sera confirmée par mail dès que possible**

.....

✓ **La prochaine réunion de conseil de quartier n'est pas encore programmée, elle se déroulera premier trimestre 2024**

**(Vous serez informé) :**

